Réf. Farde e-Assemblées : 2441505

N° OJ : 214

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/12/2021

Objet : Culture-Tourisme.- Subside complémentaire de fonctionnement.- Asbl "Bruxelles-Musées-Expositions".- Montant : 10.000,00 EUR

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;
Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl Bruxelles-Musées-Expositions;

Vu les crédits prévus au articles 56110/33202, 76210/33202 et 77210/33202 du budget ordinaire 2021;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer un subside complémentaire de fonctionnement pour un montant total de 10.000,00 EUR à l'attention de l'asbl Bruxelles-Musées-Expositions et réparti comme suit :
- 7.600,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2021,
- 900,00 EUR à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2021,
- 1.500,00 EUR à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2021.

Annexes :